

Rapport de mission Tunisie, octobre 2015

Préparé par:	Marie Agathe Jn Baptiste
Lieu:	Tunis, Tunisie
Dates:	12-14 et 27-30 octobre 2015
Participants:	<p><u>12-14 octobre :</u> Marie Agathe Jn Baptiste, Gestionnaire de portefeuille Carine Gachen, Experte en Santé Publique et Suivi-Evaluation Moise Touhon, Expert GAS Bastien Bandi, Chargé de programme</p> <p><u>27-30 octobre :</u> Marie Agathe Jn Baptiste, Gestionnaire de portefeuille Pascal Sandapa, Expert Financier Bastien Bandi, Chargé de programme</p>
Co-Participants	<p><u>12-14 octobre :</u> Anis Megdich, Simona Chorliet, Marianthi Vezertzi - Agent local du Fonds, PwC</p> <p><u>27-30 octobre :</u> Anis Megdich,- Agent local du Fonds, PwC</p>
Liste de distribution :	Ministère de la Santé, CCM Tunisie, PNLS, ONFP, DSSB, STRMRA, OMS, ONUSIDA
Objectif de la mission:	<p><u>12-14 octobre :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Examiner les aspects programmatiques et GAS nécessaires à l'établissement de subvention VIH 2016-2018 2) Poursuivre les discussions sur l'accord cadre 3) Discuter, avec le CCM, de l'autoévaluation et de questions de gouvernance 4) Suivi de la subvention TUN-810-G02-T 5) Suivi de la clôture de la subvention TUN-810-G03-T <p><u>27-30 octobre :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 6) Accompagner la finalisation des documents GAS et programmatiques de la subvention VIH 2016-2018 7) Revoir la proposition de budget de la subvention VIH 2016-2018 et clarifier les directives budgétaires
Activités réalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec l'OMS et l'ONUSIDA - Rencontres avec le Bureau du CCM - Suivi de la subvention TUN-810-G02-T avec la DSSB et le PNLT - Suivi de la clôture de la subvention TUN-810-G03-T avec la STMRA - Rencontre avec le Directeur Général du Ministère de la Santé et le Point Focal du Gouvernement pour la signature de l'Accord Cadre - Rencontre avec la Direction de l'ONFP et la Directrice de la DSSB - Discussions avec le BP et les SRs, sur l'architecture de mise en œuvre de la subvention VIH 2016-2018 - Rencontre avec des représentants des populations clés - Ateliers de travail sur les aspects GAS relatifs à la subvention VIH 2016-2018

	<ul style="list-style-type: none"> - Discussions sur les possibilités de simplification des procédures d'achats de médicaments - Ateliers de travail sur les aspects programmatiques relatifs à la subvention VIH 2016-2018 - Ateliers de travail sur l'élaboration du budget de la subvention VIH 2016- 2018
--	--

Chers Partenaires du Fonds mondial en Tunisie,

La délégation du Fonds mondial vous présente ses compliments adresse ses remerciements à tous ses partenaires pour leur accueil ainsi que pour la qualité des discussions et des informations partagées au cours de sa dernière mission en Tunisie. Cette mission a été organisée en deux temps : du 12 au 14 octobre 2015, puis du 27 au 30 octobre 2015 afin de tenir compte de l'avancée des travaux d'élaboration de la nouvelle subvention VIH 2016-2018:

- La première partie de la mission, du 12 au 14 octobre 2015, a été centrée sur le suivi des subventions VIH et tuberculose, les activités du CCM, et les aspects programmatiques, de gestion et achats des stocks (GAS) et de gouvernance de la subvention VIH 2016-2018.
- La seconde partie de la mission, du 27 au 30 octobre, a été décalée afin de permettre au BP et à ses partenaires de préparer la proposition de budget sur la base des discussions programmatiques et GAS tenues au cours de la première partie de la mission.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous, pour votre aimable attention, un résumé des principaux points discutés lors de nos rencontres et vous invitons à nous transmettre tout commentaire ou toute information complémentaire qui pourraient clarifier ce compte-rendu.

Contexte de la mission

L'allocation de USD 12.3 millions dans le cadre du NFM a été attribuée à la Tunisie pour soutenir la riposte nationale contre le VIH et le CCM a soumis, en janvier 2015, une note conceptuelle faisant part de sa requête de financement. Suite à la revue et validation de cette note et du plafond disponible, USD 10,695,180.46¹, la Tunisie a été invitée, en mai 2015, à procéder la préparation des documents relatifs à l'établissement de la subvention. Nous remercions le Bénéficiaire Principal (BP) et ses partenaires pour leur mobilisation et leur engagement à travailler en collaboration, ce qui a permis de finaliser dans les délais impartis tous les documents de la proposition de subvention. *Point de situation* : A la suite de la mission et du partage de la proposition finale, tous les documents relatifs à la subvention VIH 2016-2018 ont été soumis par l'Equipe Pays pour examen au Comité d'Approbation des Subventions afin que le Conseil d'Administration du Fonds mondial puisse en prendre connaissance avant la fin du mois de décembre 2015. Le plafond disponible a entre-temps été revu à la hausse a USD 11,552,532².

Compte rendu des discussions et réunions

Rencontre avec les partenaires techniques

Le Fonds mondial remercie l'OMS et l'ONUSIDA pour leur précieux et continu soutien à l'élaboration de la subvention VIH 2016-2018 ainsi que pour leur collaboration exemplaire

¹ Montant total de l'allocation: USD 12,305,077, dont USD 1,609,897 déjà engagés pour la subvention de la Série 6, soit un total additionnel disponible pour la période de l'allocation (2014-2017) de 10,695,180.46. Requête de fonds de la note conceptuelle (allocation) : USD 10,480,583 plus requête de fonds au-delà de l'allocation et approuvé par le TRP et le Fonds mondial comme demande de qualité : USD 1,757,590.

² Au total additionnel disponible de USD 10,695,180.46 se rajoute le montant non encore décaissé de USD 474,350 à fin novembre 2015 ainsi que le solde de trésorerie prévisionnel à la fin de la subvention de la Série 6 de USD 383,001 soit un total disponible de USD 11,552,532 pour la nouvelle subvention sur trois ans.

avec tous les partenaires nationaux. Comme discuté au cours de la rencontre, la subvention VIH 2016-2018 s'inscrit en support à la riposte nationale et représente l'opportunité de promouvoir les innovations afin d'optimiser l'utilisation des ressources en vue de maximiser l'impact des interventions pour répondre aux besoins de la population. La collaboration de tous les acteurs de la riposte, nationaux et internationaux, est donc nécessaire au succès du programme et nous remercions vivement l'OMS et l'ONUSIDA pour leur disponibilité à poursuivre leur soutien actif tout au long de la mise en œuvre de la subvention.

Rencontre avec le Directeur Général du Ministère de la Santé et le Point Focal du Gouvernement pour la signature de l'Accord Cadre

Le Fonds mondial remercie vivement le Directeur Général du Ministère de la Santé et le Point Focal du Gouvernement pour la signature de l'Accord Cadre pour l'entrevue accordée et leur intérêt pour la collaboration avec le Fonds mondial. Nous réitérons notre gratitude au Ministère de la Santé pour sa coordination de l'examen de l'Accord Cadre avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère des Finances et le Premier Ministère et restons à l'entière disposition du Gouvernement en vue de répondre à toute question avant de formaliser notre partenariat afin de maximiser l'impact des subventions. *Point de situation* : Nous remercions le Point Focal du Gouvernement pour la coordination du processus itératif, en cours, de clarification du contenu et de la forme de l'Accord Cadre et réitérons que l'équipe juridique du Fonds mondial se tient à l'entière disposition du Gouvernement pour répondre à toute question.

Accord-Cadre

La signature de l'Accord-Cadre entre la Tunisie et le Fonds mondial est un prérequis à l'approbation de la subvention VIH 2016-2018.

Nous remercions vivement le Directeur Général du Ministère de la Santé pour son leadership afin de renforcer la collaboration entre le Programme National de Lutte contre le Sida et les ISTs (PNLS) et le Récipiendaire Principal de la subvention VIH, l'ONFP, ainsi qu'avec tous les partenaires impliqués dans l'élaboration de la subvention. Nous saluons par ailleurs la volonté du Ministère à redynamiser de Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS) et nous réjouissons par avance de collaborer avec cette plateforme multisectorielle stratégique.

Collaboration du PNLS

Le financement de 12.3 millions de dollars mis à la disposition de la Tunisie par le Fonds mondial s'inscrit en soutien à la riposte nationale et contribue au financement du plan stratégique national ; la collaboration du PNLS est donc cruciale pour assurer la bonne mise en œuvre de la subvention.

Tous les partenaires rencontrés au cours de la mission ont souligné l'importance de la collaboration active du PNLS avec le BP et tous des partenaires de la subvention. Nous saluons en particulier le Ministère de la Santé pour sa volonté à assurer la pleine collaboration du PNLS en vue d'assurer la finalisation des documents de la subvention ainsi que sa bonne mise en œuvre. Nous remercions également la Direction de l'ONFP et la Direction de la DSSB pour l'attention portée à l'importance de la qualité de la collaboration entre le BP/ONFP lors de la réunion conjointe avec le Fonds mondial.

Le Fonds mondial remercie également le Directeur Général du Ministère de la Santé pour sa disponibilité à prendre compte de toute proposition d'alléger les procédures et coûts d'achat de médicaments afin d'améliorer la prise en charge. Des propositions en ce sens ont été partagées avec le BP et la Direction de la Pharmacie et des Médicaments.

Préparation de la subvention VIH 2016-2018

La délégation du Fonds mondial remercie le BP et ses partenaires pour les efforts entrepris pour la préparation des documents nécessaires à l'élaboration de la subvention ainsi que pour le dynamisme démontré lors des différentes rencontres et ateliers organisés au cours de la

mission. La participation active de toutes les parties prenantes a rendu possible la finalisation de tous les documents constitutifs de la nouvelle subvention, et les éléments essentiels des discussions tenues au cours de la mission sont résumés ci-après.

Rencontre avec les représentants des populations clés

Nous remercions les représentants des populations clés pour leur disponibilité à nous rencontrer et pour les échanges francs relatifs au partage de préoccupations et à la proposition de recommandations. Grâce à la participation exemplaire des populations clés au Dialogue pays, le Fonds mondial et ses partenaires sont déjà sensibilisés aux barrières rencontrées par les populations clés et la majorité des points soulevés lors de la discussion ont déjà été pris en compte au cours de l'élaboration de la subvention VIH 2016-2018, et font partie des améliorations apportés au plan de travail, notamment :

- *Renforcement de la coordination entre les ONGs Sous-Réциpiendaires* : le Fonds mondial partage l'analyse des populations clés et salue leur engagement à collaborer. Les ONGs Sous-Réциpiendaires, et en particulier leurs directions respectives, sont appelées à collaborer pleinement dans une dynamique de complémentarité, et non de concurrence.
- *Plaidoyer et lutte contre la discrimination et les barrières légales* : La note conceptuelle indique un certain nombre d'institutions avec lesquelles travailler pour améliorer l'environnement des populations clés et il convient de traduire ces possibilités en activités concrètes. Les activités de plaidoyer et de réforme prennent du temps et il convient d'entreprendre et d'intensifier les démarches dès à présent
- *Implication des personnes vivant avec le VIH et des populations clés* dans le suivi de la mise en œuvre de la subvention : Le suivi de la subvention doit être guidé par le Plan National de Suivi-Evaluation. Par ailleurs, nous encourageons les ONGs Sous-Réциpiendaires à se faire les porte-paroles des communautés auprès du BP et de ses partenaires pour partager des remarques constructives sur la mise en œuvre de la subvention. Nous recommandons au BP et au CCM de veiller à ce que l'information sur la subvention soit disponible et public. Il a également été rappelé que les membres du CCM représentants les populations clés ont la responsabilité de tenir leurs pairs informés et de faire part de leurs préoccupations et de promouvoir leurs intérêts au CCM.
- *Travail des éducateurs pairs (EPs)* : Compte tenu du rôle central des EPs dans la subvention, le plan de travail prévoit l'augmentation du nombre des EPs ainsi que l'harmonisation et la réévaluation du système de motivation. De plus, une étude pour déterminer les besoins en formation (qui pourront être prise en charge par la subvention), renforcer la supervision et travailler à l'amélioration de la sécurité et de l'environnement de travail des EPs sera réalisée.
- *Décentralisation et déconcentration des services* afin de couvrir l'ensemble du territoire : En plus de l'élargissement des activités de prévention au niveau national, il convient, en vue de répondre à l'augmentation prévue du nombre de personnes en besoin de traitement résultant du renforcement du dépistage et de la prise en compte des non-Tunisiens éligibles, que les capacités de prise en charge soient renforcées. Les partenaires sont encouragés à explorer la possibilité de décentraliser et déconcentrer la prise en charge au-delà des quatre centres actuels afin de répondre au mieux aux besoins de la population. Le renforcement des capacités est également prévu afin d'améliorer la *qualité de la prise en charge*.
- Introduction de *nouvelles molécules* (tout en prenant note des réticences face aux génériques, il a été rappelé que les génériques ont le même principe actif que les princeps et répondent aux mêmes exigences de qualité, pour un moindre coût. Le recours aux génériques est donc une mesure de santé publique qui permet donc, avec un budget limité et la même garantie de qualité, d'offrir des soins de qualité au plus grand nombre de personnes). Les autres points relatifs aux achats, tels que la nécessité de renforcer les procédures d'achat afin d'éviter toute rupture de stock et les attentes des usagers en termes de qualité des préservatifs sont également pris en compte dans le plan de travail de la subvention.

Préparation des quantifications

Nous remercions les pharmaciennes du programme national pour les informations partagées sur les procédures d'achats ainsi qu'à informer la quantification des besoins pour la période 2016-2018. Le Fonds Mondial a constaté que l'exercice de quantification est toujours difficile

du fait de l'indisponibilité des informations nécessaires pour faire une quantification dans les règles de l'art. Comme discuté au cours de la mission, le système d'information pharmaceutique devra être évalué et des améliorations proposées.

Proposition de simplification des procédures d'achats et de diminution des coûts

Nous remercions la Directrice de la Pharmacie Centrale de la Tunisie pour sa disponibilité à nous rencontrer au cours de la mission afin de clarifier les processus d'achats et la réglementation en vigueur. Nous avons noté que lorsqu'un produit est sujet à une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), il n'est pas possible d'acheter le générique correspondant, à moins que celui-ci bénéficie également d'une AMM et que le même principe s'applique pour les brevets. Il est en revanche possible pour la PCT d'importer, au nom de la DSSB et à travers l'IDA, des produits normalement non commercialisés en Tunisie. Nous avons pris bonne note qu'un défi majeur dans les processus d'achats d'ARV et de médicaments contre les infections opportuniste est la tendance à passer des commandes fractionnées et remercions la DSSB d'avoir initié une réflexion sur l'organisation des processus d'achats en vue de ne passer à l'avenir qu'une commande par année.

Mécanisme d'Achats Groupés (« Pooled Procurement Mechanism », PPM)

Suite à la mission, le Fonds mondial a fait part à la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) ainsi qu'au BP d'informations détaillées sur le Mécanisme d'Achats Groupés (PPM) afin de lui permettre d'analyser les processus d'achat, les mécanismes d'assurance qualité et coûts moyens des ARVs achetés à travers le PPM. Ce mécanisme est mis à disposition du pays dans le but de permettre d'accéder à des prix intéressants et ainsi de pouvoir augmenter le nombre de traitements tout en s'inscrivant dans le respect de la législation nationale.

Afin de pouvoir confirmer les avantages possibles du PPM et compte tenu de la possibilité d'acheter la majorité des ARV prévus dans le cadre de la subvention sous forme de générique avec le PPM, nous suggérons au Récipiendaire Principal et de ses partenaires, une fois leur intérêt confirmé, à explorer la possibilité de préparer une commande pilote par le PPM.

Le Fonds mondial reste à l'entière disponibilité de la DPM et ses partenaires pour répondre à toute question au sujet de la proposition d'acquisitions d'ARV par le PPM

Cartographie des populations clés

Nous réitérons nos remerciements aux partenaires techniques pour leur soutien à l'élaboration de la cartographie des populations clés et avons été heureux de pouvoir prendre connaissance de l'avancée des travaux des consultants. Nous avons pris note qu'un atelier de validation sera organisé fin novembre et que les informations utiles seront mise à disposition des ONGs Sous-Récipiendaires, tout en assurant la confidentialité.

Architecture de mise en œuvre et organisation de la subvention et rôle des ONGs Sous-Récipiendaires

Nous remercions les délégations des organisations de la société civile pour l'esprit de coopération démontré lors de la préparation de la cartographie de mise en œuvre. Les séances de travail organisées à cet effet ont permis de désigner les institutions les plus à même de mettre en œuvre les activités dans chaque région du pays, augmentant ainsi la couverture de l'offre de services et évitant les duplications d'interventions dans les mêmes zones.

Nous remercions les directions et représentants des ONGs Sous-Récipiendaires pour leur disponibilité à nous rencontrer, avec le BP, afin de partager les informations clés sur le plan de travail de la subvention VIH 2016-2018 avant sa finalisation. Comme indiqué lors de cette rencontre, le Modèle de Financement du Fonds mondial cherche à maximiser l'impact des financements mis à disposition de la riposte nationale et il convient dès lors que l'impact des interventions soit mesurable et mesuré régulièrement tout au long de la mise en œuvre. La subvention s'inscrira dans le cadre du plan stratégique national et il sera nécessaire que toutes les entités de mise en œuvre travaillent ensemble dans un esprit de complémentarité en vue

d'atteindre les objectifs nationaux et les ONGs Sous-Réceptaires sont donc appelées à renforcer leur collaboration.

Il a par ailleurs été rappelé que si le BP est chargé de la gestion de la subvention, les Sous Réceptaires sont responsables de la mise en œuvre et de la gestion des interventions qui leur ont été confiées et qu'il est attendu qu'ils se conforment aux directives applicables à la subvention.

Pour assurer la pérennité du programme et des interventions, les ONGs Sous-Réceptaires sont encouragées à initier dès à présent la recherche de financements additionnels et diminuer ainsi la dépendance aux financements du Fonds mondial. La subvention pourra accompagner ces efforts par le soutien au renforcement de capacité en mobilisation de ressources.

Cibles et cadre de performance

L'esprit du Modèle de Financement veut que les subventions du Fonds mondial s'inscrivent en soutien à la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux. Il convient dès lors que le cadre de performance de la subvention VIH 2016-2018 réponde aux cibles du PSN. Dès lors que les cibles nationales sont très ambitieuses, la subvention y contribuera de manière concrète et spécifique, à travers l'adoption d'approches innovantes permettant d'accélérer la riposte. Des commentaires seront inclus dans le cadre de performance afin de décrire en quoi la subvention contribuera aux cibles définies dans le PSN.

Dépistage communautaire

Des innovations seront nécessaires pour répondre aux cibles ambitieuses du PSN en matière de dépistage et le Fonds mondial encourage vivement les partenaires à mettre à jour la stratégie nationale de dépistage qui prévoira la mise en œuvre du dépistage communautaire. En particulier, tous les partenaires sont appelés à travailler, avant le début de la nouvelle subvention, sur les barrières légales relatives au dépistage communautaires afin de permettre la préparation et la mise en œuvre de ces activités dès que possible. L'Equipe pays comprend que la réforme du cadre légal pourrait prendre jusqu'à six mois et se tient à la disposition des partenaires pour soutenir le plaidoyer à ce sujet. Dès le début de la subvention, une recherche opérationnelle pourra être mise en place afin d'étudier les meilleures modalités de mise en œuvre du dépistage communautaire puis de sa mise à l'échelle.

Note sur la confidentialité des données patients

Le Fonds mondial rappelle à tous ses partenaires qu'il est nécessaire de garantir la confidentialité des données patients à tous les niveaux, incluant la file active des patients sous ARV ou les fichiers hospitaliers. L'utilisation d'un code unique doit permettre de renseigner de manière confidentielle tous les différents outils et registres utilisés à tous les niveaux.

Prise en charge des non-Tunisiens

Le Fonds mondial a encouragé ses partenaires à inclure la prise en charge du traitement des non-Tunisiens éligibles sur le budget de la subvention dans le cas où la partie nationale ne pourrait pas supporter ces coûts. La prise en charge universelle répond au mandat du Fonds mondial et présente également une mesure de santé publique visant à la réduction des risques pour la population tunisienne. *Point de situation* : la subvention VIH 2016-2018 prendra en charge le traitement de tous les non-Tunisiens éligibles ainsi que de 10% des patients tunisiens sous traitement. Les méthodes de référencement et les critères d'éligibilité socio-économiques pour la prise en charge des non-Tunisiens devront être définis dès le début de la subvention. Aussi une étude bio-comportementale sera conduite auprès de la population des non-Tunisiens début 2016.

Définition et standardisation du paquet minimum de prévention

Le Fonds mondial encourage les partenaires à accélérer la définition et la standardisation du paquet minimum de prévention et en appelle au leadership du PNLIS sur ce dossier.

Harmonisation des salaires, révision des TdRs et préparation à la transition pour la prise en charge des ressources humaines

Le Fonds mondial encourage le BP à finaliser la revue de la grille des salaires dès que possible et à prévoir la révision des termes de référence de chaque poste à la charge de la subvention. Par ailleurs, les Directives du Fonds mondial pour l'établissement des budgets des subventions, disponibles sur le [site du Fonds mondial](#), contiennent des informations précises sur la nécessité de prévoir la transition de la prise en charge des ressources humaines nationales. Cette transition s'inscrit dans la cadre de la pérennisation des programmes, et nous encourageons tous les partenaires à entreprendre les activités de plaidoyer et de mobilisation de fonds additionnels sans délai.

Audit externe

L'auditeur externe de la subvention VIH sera directement sélectionné par le Fonds mondial. Ceci s'appliquera déjà à l'audit de l'exercice 2015 de la subvention TUN-607-G01-H.

Rencontre avec le Bureau du CCM

Le Fonds mondial a informé le Bureau du CCM que certaines préoccupations relatives à de possibles conflits d'intérêts ont été portées à son attention. Nous saluons l'ouverture du CCM à prendre acte de l'existence de ces questions ainsi que son engagement à encourager ses membres et partenaires à exprimer, de manière bilatérale au besoin, leurs vues afin de pouvoir entrer en dialogue, examiner en profondeur les questions soulevées et apporter les solutions appropriées.

Il a été convenu de planifier l'autoévaluation du CCM au cours du premier trimestre 2016, avec le recours d'une assistance technique pour faciliter la revue des documents, la conduite d'entretiens avec les membres et non-membres ainsi que pour l'élaboration d'un plan d'amélioration. Une autre assistance technique devrait être sollicitée par le CCM afin de procéder, dans la première moitié de 2016, à la révision de la politique de gestion de conflits d'intérêts du manuel de procédures.

Tout en saluant le dynamisme du CCM et le fort engagement de la majorité de ses membres, la délégation du Fonds mondial a pris note de la faible participation de certains membres et a encouragé le Bureau du CCM à prendre attache avec ces personnes afin de redynamiser leur intérêt.

Le Fonds mondial réitère ses sincères remerciements au CCM Tunisie pour son dynamisme et suivi de la préparation de la subvention VIH 2016-2018 avec tous ses partenaires. Nous saluons par ailleurs le CCM d'avoir élaboré une note résumant les principaux points pouvant avoir un impact sur la riposte nationale au VIH afin de tenir informé Mr le Directeur Général de la Santé et président du Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS) des dossiers relatifs à la mise en œuvre de la subvention et à l'accélération de la riposte au VIH

Suivi des subventions TUN-810-G02-T et TUN-810-G03-T

Rencontre avec la DSSB, BP de la subvention TUN-810-G02-T

La Délégation du Fonds mondial remercie la DSSB et le PNLT pour la bonne gestion de la subvention TUN-810-G02-T. L'extension de 12 mois, jusqu'au 31 mars 2016, de cette subvention a été accordée afin de préparer la transition, la Tunisie n'étant plus éligible pour la période 2014-2017 du moins pour le soutien du Fonds mondial à la lutte contre la tuberculose. Nous encourageons dès lors la DSSB et le PNLT à accélérer la mise en œuvre de la transition et le plaidoyer pour que l'Etat et ses partenaires assurent la pérennité du programme. *Point de situation* : Un courrier indiquant les modalités de préparation de la clôture de la subvention a été partagé avec le BP.

Le Fonds mondial salue l'importance accordée par la Directrice de la DSSB aux approches multisectorielles et décentralisées et à l'intérêt porté à la collaboration avec d'autres

ministères. Nous avons pris note que le PSN 2016-2020 sera basé sur la stratégie End TB ainsi que sur les résultats de la revue du programme et des analyses épidémiologiques prenant compte des déterminants sociaux. La délégation du Fonds mondial a encouragé le PNLT et la DSSB d'utiliser le résultat de ces travaux afin de faire le plaidoyer et de solliciter le soutien d'autres partenaires.

Le suivi de la subvention a également été l'occasion d'échanger au sujet des points en suspens, notamment en ce qui concerne des questions de gestion financières telle que l'audit externe des subventions tuberculose ainsi qu'en ce qui concerne les dernières demandes de réallocation.

Rencontre avec la STMRA, BP de la subvention TUN-810-G03-T

Le Fonds mondial remercie la STMRA pour son soutien tout au long de la mise en œuvre de la subvention TUN-810-G03-T ainsi que pour les succès obtenus. Nous saluons par ailleurs l'engagement de la STMRA à mettre à profit son expertise technique au profit d'autres subventions TB dans la région et à rester en contact avec le Fonds mondial à ce sujet.

Il conviendra que le solde de trésorerie de la STMRA en tant que BP de la subvention TUN-810-G03-T soit remboursé au Fonds mondial, comme prescrit dans les documents de clôture validés. Le Fonds mondial vérifiera, avant le transfert, le montant du solde de trésorerie et encourage la STMRA à prendre attache avec la banque afin d'examiner les procédures de virement de fonds au Fonds mondial.

En tant que SR de la subvention TUN-810-G02-T, il conviendra que la STMRA transfère le solde disponible au BP/DSSB. Le Fonds mondial remercie par avance la DSSB pour l'organisation, avec les fonds que la STMRA lui transférera en tant que SR, de l'atelier de validation de l'enquête sur les coûts de la tuberculose, ainsi que le règlement de tout engagement relatif à cette activité.

Pièces jointes

1. Agenda de la mission (12-14 et 27-30 octobre 2015)